



EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES

Société anonyme au capital de 2 516 990 €

**Siège social : Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National – 92 257 La Garenne-
Colombes Cedex
RCS Nanterre 393 588 595**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2009/10

(Exercice du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010)

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social de EMME 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet de EMME http://www.emme-finance.com/version_fr/info_reglement.htm

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 39 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 5 juillet 2010

Bruno Vanryb

Administrateur

Président du Conseil d'Administration depuis le 10 juin 2010

2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2010

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Note	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)
Chiffre d'affaires		21 363	25 179
Autres produits		92	177
Produits des activités ordinaires	3.1 et 3.2	21 455	25 356
Royalties		-5 029	-4 384
Achats de matières premières et variation de stock		-8 299	-10 064
Charges de personnel	3.3	-2 732	-3 822
Autres charges d'exploitation	3.4	-4 597	-5 944
Variation nette des amortissements et provisions		1 223	-190
Total charges d'exploitation		-19 434	-24 404
Résultat opérationnel courant		2 021	952
Produits et charges opérationnels non courants	3.5	-92	-2 616
Résultat opérationnel		1 929	-1 664
Résultat financier	3.8	54	211
Impôt sur les bénéfices	3.9	-962	-448
Résultat Net de l'ensemble consolidé		1 021	-1 901
Autres éléments du résultat global			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		170	-1 407
Résultat Net - part du Groupe		1 191	-3 308
Bénéfice net par action			
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</i>		2 516 990	2 516 990
Résultat net - part du Groupe (en euros)		0,40	-0,76
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué</i>		2 523 009	2 523 009
Résultat net - part du Groupe (en euros)		0,40	-0,76

2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

		31.03.2010	31.03.2009
	Notes	Net	Net
Ecarts d'acquisition	4.1	3 451	3 351
Immobilisations Incorporelles	4.2	814	898
Immobilisations Corporelles	4.2	188	191
Actifs financiers	4.2	54	141
Impôts différés	4.2	14	
Total Actif Non Courant		4 521	4 581
Stocks	4.3	1 361	1 758
Clients et Comptes rattachés	4.4	3 653	3 684
Autres créances	4.4	5 511	9 226
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	3 332	2 379
Charges constatées d'avance	4.4	1 829	3 722
Total Actif Courant		15 686	20 769
TOTAL ACTIF		20 207	25 350
		31.03.2010	31.03.2009
Capital		2 517	2 517
Primes liées au capital		18 025	18 025
Réserves consolidées		-11 474	-9 570
Réserves de conversion		-1 661	-1 831
Résultat de l'exercice		1 021	-1 901
Capitaux propres part des actionnaires de la société mère		8 428	7 240
Intérêts minoritaires		0	0
Total des Capitaux Propres		8 428	7 240
Provisions pour Risques et Charges à Long Terme	4.6	915	2 594
Dettes Financières à Long Terme	4.7	81	222
Total Passif Non Courant		996	2 816
Dettes Financières à Court Terme	4.7	135	137
Fournisseurs et Comptes Rattachés	4.8	7 211	9 170
Autres Dettes	4.8	3 437	5 987
Total Passif Courant		10 783	15 294
TOTAL PASSIF		20 207	25 350

2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	31.03.2010 (12 mois)	31.03.2009 (12 mois)
Résultat net total des sociétés consolidées	1 021	-1 901
Elimination des amortissements et provisions	-1 343	1 863
Elimination des plus ou moins values de cession	-272	10
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôts	-594	-28
Charge d'impôt (y compris différés)	962	448
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôts	368	420
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	825	-5 171
Flux de trésorerie provenant de (utilisé par) l'exploitation	1 193	-4 751
Acquisition d'immobilisations	-260	-429
Cessions d'immobilisations	119	51
Incidence des variations de périmètre		-37
Flux de trésorerie lié à l'investissement	-141	-415
Remboursements d'emprunts	-143	-137
Intérêts d'emprunt net versés		
Flux de trésorerie net lié au financement	-143	-137
Incidence de la variation des taux de change	44	-41
Variation de la trésorerie nette	953	-5 344
Trésorerie nette d'ouverture	2 379	7 723
Trésorerie nette de clôture	3 332	2 379

2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital Social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31/03/07	2 277	16 365	3 389	-330	-1 454	20 247	-1 550	18 697
Augmentation du capital	240	1 660				1 900		1 900
Affectation du résultat			-1 454		1 454	0		0
Ecart de conversion				-94		-94		-94
Actions propres			62			62		62
Réaffectation des minoritaires			-1 550			-1 550	1 550	0
Autres variations			-281			-281		-281
Résultat					-9 733	-9 733		-9 733
Capitaux propres au 31/03/08	2 517	18 025	166	-424	-9 733	10 551	0	10 551
Affectation du résultat			-9 733		9 733	0		0
Autres éléments du résultat global				-1 407		-1 407		-1 407
Autres variations			-3			-3		-3
Résultat					-1 901	-1 901		-1 901
Capitaux propres au 31/03/09	2 517	18 025	-9 570	-1 831	-1 901	7 240	0	7 240
Affectation du résultat			-1 901		1 901	0		0
Autres éléments du résultat global				170		170		170
Autres variations			-3			-3		-3
Résultat					1 021	1 021		1 021
Capitaux propres au 31/03/10	2 517	18 025	-11 474	-1 661	1 021	8 428	0	8 428

2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2010

Les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire.

Généralités

Emme (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Elle est cotée à Paris.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2010 reflètent la situation comptable de Emme et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associés et coentreprises.

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés le 10 juin 2010 et donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 31 mars 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Faits marquants de l'exercice

Tout au long de l'exercice, le Groupe Emme a poursuivi ses efforts de rationalisation, principalement sur la France et l'Allemagne. La société espagnole WINGS a été liquidée en décembre 2009, dans un souci de simplification de l'organisation juridique du groupe. Elle n'avait plus d'activité commerciale.

Note 1. Principes comptables, règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés au 31 mars 2010 du groupe EMMÉ sont établis selon les principes comptables appliqués par le Groupe. Ces principes comptables sont décrits dans les notes suivantes 1.1 à 1.24.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2010 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

IAS 1R - Présentation des Etats Financiers (révisée en 2007)

IAS 23R - Coûts d'Emprunt (révisée en 2007)

IFRS 8 - Secteurs opérationnels

Amendement IFRS 1 / IAS 27 : coût d'un investissement dans une filiale, une co-entreprise et une joint-venture

Amendement d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et d'annulations

Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » qui requiert des informations complémentaires relatives à la mesure de la juste valeur et au risque de liquidité

Amendements d'IAS 32 et IAS 1 – instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation

Améliorations aux IFRS - mai 2008 (sauf IFRS 5) - et notamment l'amendement d'IAS 38 Immobilisations incorporelles appliqué aux frais de publicité et promotion

IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe

IFRIC 13 - Programmes de Fidélisation de la Clientèle

IFRIC 14 – IAS 19 – le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

Amendement IFRIC 9 « Réexamen de dérivés incorporés » et IAS 39 « Reclassement d'instruments financiers »

L'adoption par l'Union européenne de ces normes et interprétations est sans impact sur les états financiers du groupe à l'exception des normes suivantes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 qui ont affecté uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes du groupe Emme et qui constituent un changement de méthode:

IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers » cette norme introduit une notion de résultat global.

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : cette norme remplace la norme IAS 14, information sectorielle. Cette norme requiert une modification de la présentation et de la note relative à l'information sectorielle.

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

l'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié en avril 2009 par l'IASB et non encore adopté par l'Union Européenne

IFRS 1 et IFRS 5 amendées « Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif »,

IAS 27 révisée suite au projet " Business Combination phase II ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009

Amendement IAS 39 " Instruments financiers : comptabilisation et évaluation " (entrée en vigueur le 30 juin 2009: reclassement des actifs financiers, éléments couverts éligibles),

IFRS 3 révisée " Regroupements d'entreprises ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009

IFRIC 12 " Accords de concessions de services " (entrée en vigueur le 29 mars 2009), sans impact sur les comptes

IFRIC 15 " Accords de construction immobilières " (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010),

IFRIC 16 " Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009

IFRIC 17 " Distribution en nature aux actionnaires ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er novembre 2009,

IFRIC 18 " Transferts d'actifs de la part des clients ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er novembre 2009.

Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces nouvelles normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique. Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Europe hors Royaume-Uni/France et Allemagne

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

METHODE DE CONSOLIDATION

Note 1.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers de Emme et de ses filiales préparés au 31 mars de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Note 1.2. Transactions parties liées

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Note 1.3. Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Note 1.4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Note 1.5. Regroupement d'entreprises

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel, représentatif de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en écart d'acquisition. Si, après ré estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

REGLES ET METHODES D'EVALUATION

Les exercices 2008/09 et 2009/10 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et les immobilisations financières ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Note 1.6. Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les stock-options, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les dépréciations et les actifs d'impôts différés.

Note 1.7. Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien

et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Immobilisations incorporelles :

Les logiciels acquis sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne. Les frais de production des CD ROM engagés par le Groupe EMMÉ, relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis 12 mois
- Frais de production 18 mois

Les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilité suivantes :

- Agencements, aménagements divers 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 ans
- Mobilier 5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

Note 1.8. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3. Ils font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Un test de dépréciation a été effectué à la date de transition aux IFRS ainsi qu'aux exercices suivants.

Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2006/2007.

Des dépréciations sur les écarts d'acquisition de Mediamix et de Wings ont été passées pour respectivement 351 K€ et 70 K€ au 31 mars 2008.

Les tests de dépréciations effectués au 31 mars 2009 et au 31 mars 2010, pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ayant donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition, sur la base des prévisions de cash flow à l'infini actualisées au taux de 9.5 % en 2009 et 9% en 2010 avec un taux de croissance perpétuelle de 2%, n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de dépréciations supplémentaires. Une variation de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

Note 1.9. Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à IAS 39 à compter du 1^{er} avril 2005, date de première application de cette norme.

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs sont classés suivant l'une des 4 catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transaction ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 1.10. Stocks

Les stocks de CD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

Note 1.11. Clients et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur. Leur valeur nominale étant proche de leur juste valeur, ces postes sont valorisés à leur valeur nominale.

Note 1.12. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties pour leur part non consommée.

Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, les sociétés du Groupe EMMÉ peuvent être amenées à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part des sociétés du Groupe EMMÉ. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Le risque de non recouvrement de ces avances est couvert par une provision pour risques et charges.

Les minimums garantis pour lesquels les contrats sont terminés ou pour lesquels les perspectives de vente rendent impossible le recouvrement, ont été passés en perte sur l'exercice 2009-2010.

Note 1.13. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Ce principe comptable ne s'applique qu'à compter du 1er avril 2005, date de première application des normes IAS 32 et 39. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées.

Note 1.14. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non-recouvrement de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.
- Autres provisions qui incluent principalement les coûts sociaux et les provisions pour restructuration.

Note 1.15. Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel ils sont implantés, les salariés du groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite ou des pensions postérieurement à leur départ. Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Pour les régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;

- La méthode dite du corridor n'est pas appliquée. Les écarts actuariels, dégagés chaque exercice, sont directement comptabilisés en charge de personnel.

Le traitement comptable des options de souscription ou d'achats d'actions attribuées aux salariés est décrit dans la note ci-après.

Note 1.16. Passifs financiers

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 1.17. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

Prévisions de résultats fiscaux futurs ;

Part des charges non courantes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;

Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Note 1.18. Contribution Economique Territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe Emme a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe Emme a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, le management a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31/03/2010 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'un produit net dans l'état du résultat global de 14 K€. De même, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

Les principales différences temporelles sont déterminées de la manière suivante :

Les actifs vont générer des produits futurs qui seront taxés à la CVAE (au moins à hauteur de leur VNC) alors que les charges d'amortissement ne sont pas déductibles de la CVAE.

Les impôts différés comptabilisés seront repris pour les immobilisations corporelles amortissables en fonction de la durée de vie résiduelle des immobilisations et pour les provisions au moment de la constatation de la charge ou de l'extourne de la provision.

Les différences temporelles seront de nouveau évaluées dans le cadre des regroupements d'entreprises postérieurs au 31 mars 2010.

Note 1.19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires assimilables à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Note 1.20. Chiffre d'affaires

Les revenus sont constitués par les ventes de CD-Rom, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Les ventes de CD-Rom sont comptabilisées à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues.

Note 1.21. Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les coûts des litiges non commerciaux, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, les dépréciations des écarts d'acquisition et d'immobilisations incorporelles, le résultat de cession sur titres de participation.

Note 1.22. Options de souscription ou d'achat d'actions

Le groupe attribue à ses salariés et à ses administrateurs des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions. Les règles applicables peuvent être différentes en fonction des plans. Les stock-options sont définitivement acquises au bout d'une période de deux ans de présence à compter de la date d'attribution. Elles peuvent être exercées deux ans après leur acquisition définitive. Les stock-options ne pourront être exercées au-delà de 10 ans après la date d'attribution. Lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement en actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux administrateurs sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- La juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « charges de personnel » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Note 1.23. Résultats par action

Le résultat de base par action non dilué est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté des éventuels impacts dilutifs par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les actions gratuites.

Note 1.24. Politique de gestion des risques financiers

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 12.9 M€ et représente 60.3% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2009/10, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 10 % du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 8.5%, le troisième client 7.7% et le quatrième 7.2%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit. Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

Note 2. Evolution du périmètre de consolidation

La société Wings a été liquidée en décembre 2009 et est donc sortie du périmètre.

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

Nom	Siège	% de contrôle	% d'intérêts	Date de clôture des comptes sociaux	Date de première consolidation	Secteur d'activité
Emme SA	Paris - France	Société consolidante		31 mars	-	Edition & distribution Multimédia
Mediamix	Bruxelles - Belgique	100,00%	100,00%	31 mars	1-avr-98	Edition & distribution Multimédia
Société de participation Emme Belgique (SPEB)	Bruxelles - Belgique	100,00%	100,00%	31 décembre	1-avr-98	Holding
Avanquest Publishing Ltd (ex GSP LTD)	Cambridge - UK	100,00%	100,00%	31 mars	1-avr-00	Edition & distribution Multimédia
GSP sarl	Paris - France	100,00%	100,00%	31 mai	1-avr-00	Edition & distribution Multimédia
Anten	Montpellier - France	100,00%	100,00%	31 mars	1-juil-00	Production Multimédia
Emme Deutschland (Modern Games)	Cologne - Allemagne	100,00%	100,00%	31 mars	1-nov-02	Edition & distribution Multimédia
Educinvest	Paris - France	100,00%	100,00%	31 mars	1-août-04	Edition & distribution Multimédia

Note 3. Notes sur le compte de résultat**Note 3.1. Produits des activités ordinaires**

RUBRIQUES	Exercice clos le 31.03.2010	Exercice clos le 31.03.2009
Ventes de CD ROM (y compris licences)		
France	3 075	8 597
Union Européenne	15 549	13 815
Autres pays Export	1 673	1 438
Total ventes de CD ROM	20 297	23 850
Ventes diverses France	846	1 245
Ventes diverses export	312	261
Total produits des activités ordinaires	21 455	25 356
% chiffre d'affaires France	18,3%	38,8%
% chiffre d'affaires Export	81,7%	61,2%

Note 3.2. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité qui sont différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Au niveau du groupe, il n'a été déterminé qu'un seul secteur d'activité correspondant à l'édition de contenus multimédias interactifs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différentes zones géographiques sont identiques à ceux qui sont présentés dans la note « principes comptables ».

Les transactions entre les différents secteurs sont effectuées dans des conditions commerciales normales.

Les zones géographiques correspondent aux pays où sont implantées les sociétés du Groupe :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Europe hors France & UK & All.	Eliminations	Total
Produits activités ordinaires	4 677	14 035	3 314	-10	-561	21 455
Résultat opérationnel courant	-1 192	3 037	228	-38	-14	2 021
Résultat opérationnel non courant	-170	-1	82		-3	-92
Variation nette des amortissements et provisions (courante/non courante/financière)	1 735	-3	158			1 890
Ecarts d'acquisition	263	2 259	929			3 451
Acquisition actifs corporels	4	107				111
Acquisition actifs incorporels	56	89				135
Actifs non courants	3 493	2 516	937	2	-2 441	4 507
Actifs courants	8 742	6 187	1 688	55	-986	15 686
Dettes Financières LT	81		2 441	2 272	-4 713	81
Provisions risques et charges	871	44				915
Passifs courants	6 564	2 848	8 507	418	-7554	10 783
Total bilan	28 316	2 253	11 269	2 671	-24 302	20 207

Au 31 mars 2009, les données suivantes étaient disponibles :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Europe hors France & UK & All.	Eliminations	Total
Produits activités ordinaires	11 030	11 066	3 873	40	-653	25 356
Résultat opérationnel courant	-1 134	1 798	405	15	-132	952
Résultat opérationnel non courant	-1 690	-113	-813			-2 616
Variation nette des amortissements et provisions	1 887	266	-616			1 537
Actifs non courants	3 683	3 566	968	2	-2 441	5 778
Dettes Financières LT et CT	359		2 441	2 272	-4 713	359
Variation nette des amortissements et provisions	1 887	266	-616			1 537
Total bilan	34 604	2 271	12 424	2 802	-25 554	26 547

Note 3.3. Charges de personnel

RUBRIQUES	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)
Salaires et traitements	2 164	2 983
Charges sociales	568	839
TOTAL	2 732	3 823

Effectifs	31.03.2010	31.03.2009
Cadres	13	24
Non cadres	48	52
TOTAL	61	76

Paiement fondé sur des actions : plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions :

Toutes les charges relatives au titre des paiements fondés sur les actions ont été comptabilisées, et leur dernier impact sur les comptes date de l'exercice 2006/2007. En outre, lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Les stocks options restant à exercer sont au nombre de 6 019. Elles ont été accordées par le conseil d'administration du 5 décembre 2001. Sur ces stocks options, 2 833 expirent le 4/12/2011 et 3 186 le 27/02/2013

Note 3.4. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont constituées essentiellement par :

des dépenses de publicité 1 067 K€ (2 203 K€ au 31.03.2009)
des facturations de prestations administratives 1 485 K€ (1 512 K€ au 31.03.2009)
et commerciales

des coûts de location (yc charges)	351 K€	(685 K€ au 31.03.2009)
des frais de transport et de déplacement	217 K€	(459 K€ au 31.03.2009)
des honoraires	599 K€	(413 K€ au 31.03.2009)

Note 3.5. Autres produits et charges opérationnels non courants

Rubrique	31.03.2010	31.03.2009
Produits	1 284	79
Charges	-1 376	-2 695
Total autres produits et charges opérationnels non courants	-92	-2 616

Le résultat opérationnel non courant correspond principalement :

Aux coûts de restructuration pour -107 K€

A des coûts divers pour -50 K€ (honoraires sur litige allemand 25 K€)

Au résultat lié à la liquidation de WINGS pour +65 K€

Note 3.6. Résultat sur cession de titres de participation

Aucune cession de titres de participation n'a été réalisée au courant de l'exercice 2009/2010.

Note 3.7. Dépréciation écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aucune dépréciation d'écarts d'acquisition ou d'immobilisations incorporelles n'a été effectuée au courant de l'exercice 2009/2010.

Note 3.8. Résultat financier

RUBRIQUES	Semestre clos le 31.03.2010 (12 mois)	Semestre clos le 31.03.2009 (12 mois)
Intérêts et autres produits financiers	130	338
Reprises sur provisions		
Intérêts et autres charges financières	-37	-71
Dotations aux provisions		
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	93	267
Gains de change	31	24
Pertes de change	-65	-87
Autre produits et charges financières	-5	7
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-39	-56
RESULTAT FINANCIER	54	211

Note 3.9. Impôts

Effet des impôts sur les résultats	31.03.2010	31.03.2009
Impôt exigible	-974	-448
Impôt différé	14	
Charge (ou produit) d'impôt	962	-448

La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

	31.03.2010	31.03.2009
Résultat net - part du Groupe	1 021	-1 901
Charge d'impôt	962	448
Perte de valeur et badwill		
Résultat net taxable	1 983	-1 453
Taux d'impôt en vigueur	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-661	484
Déficits créés sur l'exercice (non activés)	-512	-1 100
Différence de taux d'impôt	160	98
Incidence des différences temporaires	14	
Autres	37	70
Charge d'impôt comptabilisée	-962	-448
Taux effectif d'impôt	NA	NS

Note 3.10. Résultat par action

Le capital social de Emme S.A. est constitué au 31 mars 2010 de 2.516.990 actions d'une valeur nominale de 1 Euro, soit 2 516 990 €.

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

	Nombre d'actions			
	Non dilué	Stocks options "en vie"	Actions gratuites	Dilué
31 mars 2009 et 31mars 2010	2 516 990	6 019		2 523 009

Note 4. Notes sur le bilan

Note 4.1. Ecarts d'acquisition

La valeur nette des écarts d'acquisition s'élève à 3 451 K€. Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation annuel sur la base de la méthode de la valeur actualisée des cash flow futurs. Ces tests n'ont pas conduit à constater de dépréciation supplémentaire. Les calculs ont été effectués au 31 mars 2010, pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ayant donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition, sur la base des prévisions de cash flow à l'infini actualisées au taux de 9 % avec un taux de croissance perpétuelle de 2%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

UGT	Au 31.03.2009	Acquisition	Constatation ecart conversion	Au 31.03.2010
GSP Ltd	2 159	0	100	2 259
Anten	218	0		218
Modern Games	929			929
Educinvest	45	0		45
Total	3 351		100	3 451

Hypothèses de prévision des Cash-Flow	Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010
Taux d'actualisation	9.5%	9.0%
Taux de croissance perpétuelle	2%	2%

Note 4.2. Actifs non courants

Note 4.2.1. Tableaux de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles Valeur brute	31.03.2009	Acquises	Ecart conversion	Reclassement	Sortie Péri-mètre	31.03.2010
Frais de recherche	2 802					2 802
Logiciels acquis et frais de production	5 259	132	5	157	-17	5 536
Marques	550					550
Catalogue de titres	2 552					2 552
Technologies et savoir-faire	440					440
Immo incorporelles en cours (frais de production)	157	13		-157		13
Total	11 760	145	5	0	-17	11 893

Immobilisations incorporelles Amortissements et dépréciations	31.03.2009	Dotations	Ecart conversion	Sortie Péri-mètre	31.03.2010
Frais de recherche	-2 801				-2 801
Logiciels acquis et frais de production	-5 018	-230	-4	17	-5 235
Marques	-121				-121
Catalogue de titres	-2 552				-2 552
Technologies et savoir-faire	-370				-370
Total	-10 862	-230	-4	17	-11 079

Immobilisations incorporelles Valeur nette	31.03.2009	31.03.2010
Frais de recherche	1	1
Logiciels acquis et frais de production	241	301
Marques	429	429
Catalogue de titres		
Technologies et savoir-faire	70	70
Immo incorporelles en cours (frais de production)	157	13
Total	898	814

Note 4.2.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles et autres actifs non courants

Immobilisations corporelles	31.03.2009	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Ecart conversion	Sortie de périmètre	31.03.2010
Valeur brute	1 100	111	-128	32	29	-30	1 114
Dépréciation	-909	-108	115	-32	-22	30	-926
Valeur nette	191	3	-13	0	7	0	188

Actifs financiers	31.03.2009	Augmentations	Diminutions	31.03.2010
Dépôts et cautionnements	140		-92	48
Prêts	11	5		16
Provision	-10			-10
Total	141	5	-92	54

Les impôts différés comptabilisés à l'actif pour 14 K€ correspondent à l'impôt différé sur la CVAE traitée en impôt au 31 mars 2010.

Note 4.3. Stocks

Les stocks sont principalement constitués de CD-Rom.

STOCKS	31.03.2010 Net	31.03.2009 Net
Marchandises	1 361	1 758
TOTAL	1 361	1 758

Des stocks de valeur brute 2 483 K€ ont été ramenés à une valeur nette de 1 361K€.

Note 4.4. Echéance des créances

RUBRIQUES	Montant	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d' 1 an	Echéance à plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	3 653	3 653		
Autres créances	5 511	5 511		
Charges constatées d'avance (cf commentaire)	1 829			
TOTAL GENERAL	10 993	9 164	-	

Les autres créances sont composées pour 4 537 K€ par des comptes courants envers les sociétés du Groupe Avanquest.

Les charges constatées d'avance, représentant un montant de 1 829 K€ au 31 mars 2010, sont constituées par des avances de royalties dont l'échéance est hétérogène selon les produits concernés.

Répartition des échéances des comptes clients et rattachés :

	Non échu	Moins de 90j	Plus de 90j	Total
Comptes clients (brut)	2 050	215	2 045	4 310
Provision dépréciation			-657	-657
Net compte clients	2 050	215	1 388	3 653

Note 4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

RUBRIQUES	31.03.2010	31.03.2009
Valeurs mobilières de placement	23	662
Disponibilités	3 309	1 717
Total trésorerie brute	3 332	2 379
Provision pour dépréciation VMP	-	-
Trésorerie active nette de provision	3 332	2 379
Découverts bancaires/intérêts courus non échus	-	-
Total trésorerie nette de provision	3 332	2 379

Note 4.6. Provisions pour risques et charges

RUBRIQUES	31.03.2009	Dotation	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecart conv.	31.03.2010
Avances sur royalties	1 501	369	-1 389			481
Litiges principalement commerciaux	19	57	-13			63
Engagements de retraite	4					4
Provision pour restructuration	958	67	- 665	-80		280
Autres	112	9	-35		1	87
TOTAL	2 594	502	-2 102	-80	1	915

Les reprises de provisions pour risques et charges sur les avances de royalties correspondent au passage en perte des avances pour lesquelles les contrats sont terminés ou pour lesquelles les perspectives de vente rendent impossible le recouvrement.

Note 4.7. Passifs financiers

RUBRIQUES	31.03.2009	31.03.2010
Passifs financiers à long terme	222	81
Passifs financiers à court terme	137	135
TOTAL GENERAL	359	216

La diminution des passifs financiers correspond à des remboursements d'emprunts pour 143 K€.

Note 4.8. Échéance des autres passifs non financiers

RUBRIQUES	Montant brut	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d' 1 an	Echéance à plus de 5 ans
Fournisseurs	6 738	6 738		
Avances et acomptes reçus	473	473		
Passifs sociaux et fiscaux	1 071	1 071		
Autres passifs	2 349	2 349		
Produits constatés d'avance	17	17		
TOTAL GENERAL	10 648	10 648	-	

Les autres passifs sont constitués pour 1 048 K€ par des comptes courants envers le Groupe Avanquest Software.

Note 4.9. Engagement hors bilan

Les engagements reçus et donnés hors bilan du groupe concernent essentiellement les engagements suivants :

Engagements financiers reçus : néant**Engagements financiers donnés :**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES	31.03.2010	31.03.2009
Nantissement hypothèques et sûretés réelles		
Autres engagements donnés		30
TOTAL		30

1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 4.10. Dividendes

Aucun dividende n'a été voté, ni distribué durant l'exercice.

Note 4.11. Evénements postérieurs à la clôture

Absence d'événement postérieur à la clôture.

Note 4.12. Transactions avec les parties liées

La rémunération brute globale des dirigeants inclut la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la société mère :

	2009/10	2008/09
Rémunération fixe	757	775
Rémunération variable	5	22
Avantages en nature	19	38
Jetons de présence	10	15
Total avantages du personnel à court terme	791	850
Indemnités de fin de contrat	123	798
Paiements fondés sur des actions		206
TOTAL	914	1.854

Autres informations relatives aux parties liées (sociétés du groupe Avanquest, hors du périmètre du groupe EMME) :

RUBRIQUES	31.03.2010 (12 mois)
Produits des activités ordinaires	1 052
Charges d'exploitation	3 902
Résultat non courant	5
Résultat financier	98
Actifs courants	4 972
Passifs courants	4 058

2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EMME SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d' Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 1 « Principes comptables, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application des normes IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers » et IFRS 8 « Secteurs opérationnels » adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er avril 2009 pour le groupe Emme.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2009, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Les conditions sont décrites dans le paragraphe « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

- La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit aux paragraphes 1.7 « immobilisations incorporelles et corporelles » et 1.8 « écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 29 juin 2010
Les Commissaires aux Comptes

RSM RSA

APLITEC SA

Frédéric BEAUJARD

Gérard LEPLÉ

3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME SA ARRETES AU 31.03.2010

3.1. COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Notes	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)
Chiffre d'affaires	(13) (27)	4 030 649	9 625 671
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		1 935 217	85 599
Autres produits d'exploitation	(27)	34 307	25 341
Total produits d'exploitation		6 000 173	9 736 611
Autres achats et charges externes	(28)	-3 919 570	-8 889 220
Impôts, taxes et versements assimilés		-16 115	-50 633
Charges de personnel	(37)	-264 890	-946 563
Dotations aux amortissements et provisions		-840 330	-575 540
Autres charges		-2 526 487	-1 124 430
Total charges d'exploitation		-7 567 392	-11 586 386
Résultat d'exploitation		-1 567 219	-1 849 775
Résultat financier	(29)	-43 290	-2 197 812
Résultat courant avant impôt		-1 610 509	-4 047 587
Résultat exceptionnel	(30)	-229 181	-1 098 509
Impôt sur les bénéfices	(33) (36)		
Résultat Net		-1 839 690	-5 146 096

3.2. BILAN

ACTIF				31.03.2010	31.03.2009
(en euros)	Notes	Brut	Amortissement et provisions	Net	Net
Immobilisations Incorporelles	(2) (17)	8 443 266	-7 812 437	630 829	742 756
Immobilisations Corporelles	(3) (17)	198 517	-192 377	6 140	12 360
Immobilisations Financières	(4) (17) (19)	12 470 123	-4 880 607	7 859 516	7 749 343
Actif immobilisé	(17)	21 111 906	-12 885 421	8 226 485	8 504 459
Stocks	(5) (19)	1 219 304	-971 143	248 161	852 128
Clients et Comptes rattachés	(6) (19) (20) (23)	2 065 232	-578 157	1 487 075	2 633 407
Autres créances	(6) (19) (20) (23)	11 842 477	-6 342 636	5 499 811	8 690 547
Valeurs Mobilières de placement	(8) (19)	22 636		22 636	662 136
Disponibilités	(21)	201 835		201 835	212 423
Charges Constatées d'Avance	(9) (20) (24)	921 489		921 489	2 488 296
Actif circulant		16 272 943	-7 891 936	8 381 007	15 538 937
Comptes de régularisation	(10) (25)	14 097		14 097	27 218
TOTAL ACTIF		37 398 946	-20 777 357	16 621 589	24 070 614

PASSIF				31.03.2010	31.03.2009
(en euros)	Notes				
Capital social	(18)			2 516 990	2 516 990
Primes d'émission				18 024 559	18 024 559
Réserves réglementées				289 794	289 794
Report à nouveau				-8 794 622	-3 648 526
Résultat de l'exercice				-1 839 690	-5 146 096
Capitaux Propres				10 197 031	12 036 721
Provisions pour Risques et Charges	(11) (19)			876 212	2 265 979
Emprunts et Dettes assimilées	(20) (22)			227 309	1 112 809
Fournisseurs et Comptes Rattachés	(20) (22)			3 869 276	4 335 800
Autres Dettes	(20) (22)			1 338 141	4 168 939
Produits Constatés d'Avances	(12) (24)			112 535	148 103
Dettes				5 547 261	9 765 651
Comptes de régularisation	(10) (20) (25)			1 085	2 263
TOTAL PASSIF				16 621 589	24 070 614

3.3. ANNEXE

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'activité de Emme s'est faite sur cet exercice avec des gammes produits et des canaux de distribution rationalisés. L'équipe opérationnelle a été également réduite, et la restructuration s'est achevée en fin d'année, par la réorganisation de la chaîne logistique.

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme du Groupe Avanquest, la participation espagnole de Emme, la société WINGS, a été liquidée le 4 décembre 2009.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de Emme sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 1999, aux nouvelles règles comptables et aux principes généralement admis, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de détermination du résultat sont inchangées d'un exercice à l'autre.

L'exercice 2009 – 2010, comme l'exercice précédent, a été marqué par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et les immobilisations financières, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par:

- Des coûts d'acquisition des droits de distribution du catalogue de titres :
En l'absence de dispositions contractuelles spécifiques permettant de ventiler le montant forfaitaire entre ces différents éléments constitutifs, le Groupe considère qu'une partie des droits de distribution est assimilable à une participation aux coûts de production du catalogue Infogrames.
En 1997, Emme a versé à Infogrames une redevance de 1,6 million d'euros, dont 762 milliers d'euros ont été affectés aux coûts de production du catalogue et enregistrés directement en charge de l'exercice 1997. Le solde a été immobilisé et est amorti sur une durée de 5 ans. Au 31/03/2005, le catalogue a été entièrement amorti.
- Des logiciels acquis et à usage interne :
Ils sont immobilisés et amortis sur 12 mois.
- Des frais de production de CD ROM engagés par Emme
Ils sont constitués des frais engagés par Emme auprès de prestataires externes et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues. Ils sont immobilisés et amortis sur 18 mois.
- Un fonds de commerce
En 2005/2006, Emme a procédé au rachat du fonds de commerce de Hachette Multimédia. Le coût et les frais d'acquisition ont été comptabilisés dans ce poste.
- D'autres immobilisations incorporelles
Ce poste comprend les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Agencement, aménagement, installations	9 ans linéaire
Matériel de bureau	3 ans linéaire
Mobilier	5 ans linéaire
Matériel et outillage	12 mois linéaire

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique.

Pour les titres libellés en devises, leur conversion est faite au cours de change en vigueur lors de leur achat. Une provision est constituée lorsque la valeur de la participation détenue est supérieure à l'estimation de sa valeur d'utilité. Cette valeur est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garanties versés par la société et sont valorisées à leur coût d'acquisition.

La société applique notamment la méthode des cash flows futurs actualisés. Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, en prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

5. Stocks

Les stocks de CD ROM sont comptabilisés au prix de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) selon une méthode proche du coût moyen pondéré. Les stocks considérés comme non vendables (produits obsolètes par la technicité ou non vendable du fait de changement de gamme) sont totalement provisionnés.

6. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Pour les créances clients, l'étude de leur solvabilité est réalisée à chaque clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants sur les filiales de Emme et sur la société mère Avanquest Software, et de créances sur l'administration fiscale.

7. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits à l'actif et au passif du bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat, selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties constatées d'avance pour la part non consommée. Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, EMMÉ peut être amené à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part de EMMÉ. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Le risque de non recouvrement de ces avances est couvert par une provision pour risques et charges.

Les minimums garantis pour lesquels les contrats sont terminés ou pour lesquels les perspectives de vente rendent impossible le recouvrement, ont été passés en perte sur l'exercice 2009-2010.

10. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont constitués d'écarts de conversion : les dettes et créances en devises ont été évaluées à leur montant en fin d'exercice au taux de change en vigueur au 31/03/2010. Une provision pour perte de change est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

11. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées essentiellement de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non imputation de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers ou des risques sur des créances diverses.
- Provisions pour coûts de départ dans le cadre de la restructuration
- Provisions pour coûts de fermeture du site de stockage et de logistique, du fait de la restructuration
- Provisions pour pertes de change, essentiellement sur le dollar.

12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués d'avances sur royalties constatées d'avance, facturées aux filiales, pour la part non consommée.

13. Chiffre d'affaires

Les ventes de CD-Rom sont prises en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues. Les revenus générés par les ventes de licences export sont pris en résultat à la date de signature des contrats. Les prestations de service facturées aux filiales par EMME SA ont été comptabilisées en chiffre d'affaires pour l'exercice.

14. Politique de gestion des risques financiers

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de Emme est essentiellement réalisé en Euros. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe.

15. Indemnités de départ en retraite

Compte tenu de la création récente de la société et de l'âge moyen du personnel, le montant de ces engagements n'est, à priori, pas significatif.

16. Conseil d'Administration

Il n'a pas été alloué de jetons de présence à un membre du conseil d'Administration au titre de l'exercice de sa fonction d'administrateur au cours de la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

* *
*

En tant que société tête de groupe, Emme établit des comptes consolidés conformément à l'article L233-16 et suivants du code de commerce. Le Groupe Emme est lui-même consolidé au sein du Groupe Avanquest Software, avec pour tête de groupe la société Avanquest Software.

C. NOTES SUR LES BILAN

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en euros sauf indication contraire.

17. Immobilisations et amortissements

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur ouverture	brute Acquisitions	Diminutions	Valeur clôture	brute
Coûts d'acquisition des droits de distribution	838 470			838 470	
Frais de production	6 326 115	200 408		6 526 523	
Fonds de commerce	193 570			193 570	
Logiciels	229 727			229 727	
Autres immobilisations incorporelles	799 037	12 977	-157 037	654 977	
Total immobilisations incorporelles	8 386 918	213 385	-157 037	8 443 266	
Immobilisations corporelles	221 065		-22 548	198 517	
Immobilisations financières	12 693 030	4 127	-227 033	12 470 123	
TOTAL	21 301 013	217 512	-406 618	21 111 906	

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Couts d'acquisition des droits de distribution	-838 470			-838 470
Frais de production	-6 264 092	-167 996		-6 432 088
Fonds de commerce				
Logiciels	-229 448	-279		-229 727
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Total immobilisations incorporelles	-7 332 009	-168 275	0	-7 500 284
Immobilisations corporelles	-208 704	-6 221	22 548	-192 377
TOTAL	-7 540 714	-174 496	22 548	-7 692 662

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend pour 642 K€ les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle. Ces droits ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 312 K€ basée sur une estimation des revenus futurs attachés à ces droits. Le montant résiduel, soit 13 K€ en brut, correspond à l'immobilisation de frais de production sur des produits non encore commercialisés.

La liquidation de WINGS en fin d'exercice a eu pour conséquence la sortie des titres de cette participation du bilan de Emme, pour 150 K€ en valeur brute (titres dépréciés à l'ouverture).

Les immobilisations financières ont fait l'objet de provisions pour dépréciation (cf point 19).

18. Composition du capital social

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Capital social	Primes d'émission	Réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Situation au 31.03.2008	2 517	18 025	289	5 190	-8 839	17 183
Affectation du résultat				-8 839	8 839	0
Dividendes versés						0
Augmentation de capital						0
Résultat de l'exercice					-5 146	-5 146
Situation au 31.03.2009	2 517	18 025	289	-3 649	-5 146	12 037
Affectation du résultat				-5 146	5 146	0
Dividendes versés						0
Augmentation de capital						0
Résultat de l'exercice					-1 839	-1 839
Situation au 31.03.2010	2 517	18 025	289	-8 795	-1 839	10 197

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale	Capital
1. Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €
2. Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	1 €	0 €
3. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €

Autres titres donnant accès au capital

Les Assemblées Générales des 3 mars 1998, 17 novembre 1999 et 21 juin 2001 ont autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois pendant une durée de cinq ans, soit jusqu'au 2 mars 2003, à certains salariés et dirigeants de la Société des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un maximum de 280.000 actions de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

L'Assemblée Générale du 26 septembre 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois pendant une durée de 38 mois à certains salariés et dirigeants de la Société des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un maximum de 100.000 actions de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Les assemblées ont délégué au Conseil d'administration le soin de déterminer les modalités d'attribution de ces options de souscription d'actions.

Le conseil d'administration du 10 octobre 2005, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie aux termes de la douzième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires en date du 29 septembre 2005, a décidé l'attribution d'un nombre total de 47 150 actions gratuites. Ces actions ont été définitivement acquises les 10 octobre 2007. Le conseil d'administration du 11 juillet 2006 faisant usage de la même autorisation, a décidé l'attribution d'un nombre total de 21.000 actions gratuites. Ces actions ont été définitivement acquises le 11 juillet 2008. Le conseil d'administration du 5 février 2007 faisant usage de la même autorisation, a décidé l'attribution d'un nombre total de 6 850 actions gratuites.

Les stocks options restant à exercer sont au nombre de 6 019. Elles ont été accordées par le conseil d'administration du 5 décembre 2001. Sur ces stocks options, 2 833 expirent le 4/12/2011 et 3 186 le 27/02/2013.

19. Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUES	Ouverture	Dotation	Reprise (prov. Utilisée)	Reprise (prov. Non utilisée)	Clôture
- Avances sur royalties	1 502 047	368 808	-1 389 152		481 703
- Litiges principalement commerciaux	19 341	57 248	-13 337		63 252
- Pertes de change	27 218		-13 121		14 097
- Autres	42 139	6 632	-35 725		13 046
- Risque sur filiale		24 419			24 419
- Restructuration	675 234	66 969	-382 371	-80 137	279 695
Total Provisions pour risques et charges	2 265 979	524 076	-1 833 706	-80 137	876 212
- Immobilisations financières	4 943 688	86 919	-150 000		4 880 607
- Immobilisations incorporelles	312 153				312 153
- Stock	929 298	162 473	-120 628		971 143
- Clients	781 788	78 448	-282 079		578 157
- Autres créances	6 271 672	155 369	-84 405		6 342 636
Total provisions pour dépréciations	13 238 599	483 209	-637 112	0	13 084 696

- La provision pour avances sur royalties concerne des minimums garantis qui ne sont pas susceptibles d'être récupérés. Les avances sur royalties pour lesquelles la possibilité d'être récupérée est nulle, soit du fait de la fin du contrat, soit du fait de l'absence de perspectives de ventes, ont été passées en perte.
- Les litiges concernent principalement des litiges commerciaux.
- La reprise de provision pour perte de change concerne principalement le dollar américain.
- Les autres provisions sont relatives à des provisions sur des charges liées au personnel.
- La provision pour risque sur filiale concerne la société Educinvest.
- La provision pour restructuration a été constituée dans le cadre de la réorganisation en cours pour couvrir les coûts associés.
- La dépréciation sur immobilisation financières concerne les titres de participation Educinvest pour 50 K€ et Emme Deutschland pour 37 K€, et la reprise de provision est liée à la liquidation de la société WINGS.
- La dotation sur dépréciation des stocks concerne à la fois des produits semis-finis et des produits finis non vendables ;

- Les dépréciations sur les autres créances concernent à l'ouverture les comptes courants et créances rattachées aux participations Emme Deutschland, Wings, Speb et ont été complétées par des dépréciations sur les comptes courants Educinvest, GSP SARL (ainsi qu'un montant complémentaire sur la SPEB). Les dépréciations se sont appuyées sur les faibles capacités de remboursement de leurs dettes par les filiales. La dépréciation sur le compte courant WINGS a été reprise du faite de la liquidation de la société, et du passage en perte de cette créance.

20. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A + plus d'un an
Créances rattachées à des participations	2 813 466		2 813 466
Autres immobilisations financières	48 514		48 514
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 861 980	0	2 861 980
Créances clients	2 065 232	2 065 232	
Autres	11 842 447	11 842 447	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 907 679	13 907 679	0
Charges constatées d' avance (1)	921 489	921 489	
TOTAL GENERAL	17 691 148	14 829 168	2 861 980

(1) L'apurement des royalties constatées d'avance est fonction des ventes futures; celles-ci pour une part non évaluable, sont à échéance à plus d'un an.

Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants avec les filiales et la société mère Avanquest software pour un montant brut de 11 231 K€, de créances sur l'Etat pour un montant de 405 K€ et d'avoirs à recevoir ou de fournisseurs débiteurs pour un montant de 206 K€.

ETAT DES DETTES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées auprès des étabt cdt	225 196	143 912	81 284	
Groupe et associés	2 113	2 113		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 869 276	3 869 276		
Dettes fiscales et sociales	85 481	85 481		
Autres dettes	1 252 660	1 252 660		
Produits constatés d'avance	112 535	112 535		
TOTAL GENERAL	5 547 261	5 465 977	81 284	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	142 408			

Les autres dettes sont constituées principalement par des remises contractuelles à accorder pour un montant de 230 K€, des avoirs à établir pour 337 K€, de clients créditeurs pour 686 K€.

21. Trésorerie

TRESORERIE ACTIF	31.03.2010	31.03.2009
Sicav monétaires	22 635	662 135
Disponibilités	201 835	212 423
	224 470	874 558

TRESORERIE PASSIF	31.03.2010	31.03.2009
Intérêts courus à payer	460	
Concours bancaires courants	1 043	
	1 503	0

Les plus-values latentes sur les Sicav monétaires sont de 15 € au 31 mars 2010. Les Sicav monétaires sont liquides et à faible volatilité.

22. Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Emprunts et dettes assimilées	460
Fournisseurs et comptes rattachés	1 062 025
Dettes fiscales et sociales	49 406
Autres dettes *	565 680
TOTAL	1 677 571

* Dont 432 K€ au titre des remises contractuelles et des avoirs sur retour à accorder.

23. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Créances	
-Clients et comptes rattachés	15 515
-Autres	214 457
TOTAL	229 972

24. Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	921 489	112 535
TOTAL	921 489	112 535

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de minimums garantis sur royalties pour 898K€. D'autre part, le montant des royalties portés en produits constatés d'avance s'élève à 112 K€.

25. Comptes de régularisation

RUBRIQUES	31.03.2010	31.03.2009
Ecarts de conversion actif	14 097	27 218
Ecarts de conversion passif	1 085	2 263

26. Crédit-bail

La société n'a plus d'échéance de crédit bail à payer sur l'exercice suivant.

D. NOTES SUR LE RESULTAT

27. Chiffre d'affaires et autres produits

ANALYSE PAR NATURE

RUBRIQUES	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)
Ventes de CD ROM		
France	2 718 769	7 545 016
Union Européenne	122 084	210 577
Autres pays Export	101 211	366 895
Total Ventes CD ROM	2 942 064	8 122 488
Ventes Licences France	296 498	446 857
Ventes licences Export	210 585	355 723
Autres ventes	581 502	700 602
Total Chiffre d'affaires	4 030 649	9 625 671
Autres produits		
Reprises sur amortissements et provisions	1 831 001	72 025
Transferts de charges	104 216	13 574
Autres produits	34 307	25 341
Total Produits d'exploitation	6 000 173	9 736 611

28. Charges externes

DETAIL DES ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

RUBRIQUES	Exercice clos le 31.03.2010	Exercice clos le 31.03.2009
Achats de marchandises et variation de stocks	773 127	2 346 067
Sous-traitance	1 954 233	3 512 720
Locations & entretien/maintenance	126 266	430 796
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	164 075	121 243
Autres charges d'exploitation	901 869	2 478 394
TOTAL DES ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	3 919 570	8 889 220

29. Résultat financier

RUBRIQUES	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)
Intérêts et autres produits financiers	214 108	621 251
Reprises sur provisions	247 525	131 654
Gains de change	26 702	34 976
PRODUITS FINANCIERS	488 335	787 881
Intérêts et autres charges financières	-251 298	-40 400
Dotations aux provisions	-266 707	-2 840 000
Pertes de change	-13 620	-105 293
CHARGES FINANCIERES	-531 625	-2 985 693
RESULTAT FINANCIER	-43 290	-2 197 812

La dotation aux provisions concerne les titres, le compte courant et une provision pour risque sur Educinvest, le compte courant GSP SARL, un complément sur les titres Emme Deutschland, et un complément sur le compte courant SPEB.

Les autres charges financières comportent pour 234 K€ la perte sur le compte courant WINGS pour 84 K€ et la perte sur les titres Wings pour 150 K€, suite à la liquidation de la filiale.

30. Résultat exceptionnel

RUBRIQUES	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)
Produits exceptionnels divers		8 539
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	471 286	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	471 291	8 539
Charges exceptionnelles diverses	-626 872	-299 499
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-1 855
Dotations aux amortissements et provisions	-73 600	-805 693
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-700 472	-1 107 048
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-229 181	-1 098 509

Les charges exceptionnelles sont constituées essentiellement par des coûts de départ liés au personnel (383 K€), le passage en perte de minimums garantis suite à l'arrêt des gammes du fait de la restructuration (185 K€), des frais d'avocat pour la restructuration et le litige sur les minoritaires de Emme Deutschland (55 K€).

Les dotations aux provisions sont liées essentiellement pour 67 K€ aux provisions pour coût de restructuration du site logistique.

Les reprises de provisions concernent essentiellement les coûts de restructuration du personnel (462 K€).

E. AUTRES INFORMATIONS

31. Rémunérations allouées par la société aux mandataires sociaux

Aucune rémunération (salaire, options de souscription d'actions) n'a été allouée par la société aux mandataires sociaux au cours des deux derniers exercices.

32. Engagements financiers

Engagements financiers reçus : néant

Engagements financiers donnés :

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES	31.03.2010	31.03.2009
Autres engagements donnés		30
TOTAL		30

1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

33. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

ELEMENTS ENTRAINANT UNE CHARGE FISCALE FUTURE	(en K€)
Provisions réglementées	Néant
Charges différées	Néant
ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE (en K€)	
Reports déficitaires (y.c. amortissements différés)	25 640
Moins-values à long terme	1 311
Provisions et charges à payer non déduites fiscalement	14
Total	26 965

Le report déficitaire indiqué dans ce tableau correspond aux déficits reportables tels qu'ils seraient si la société était imposée séparément.

34. Filiales et participations (en K€)

Filiales et participations Données sociales locales au 31/03/10 (en K€)	Capital	Capitaux Propres autres que le capital y.c Rt	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus après déduction des provisions consentis par la société et non cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé **	Résultat net du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations	
Avanquest Soft Publishing Ltd (ex GSP UK)	124	3 469	100%	6 730	6 730	-	14 034	2 186	-	
Anten Web & Multimédia	23	223	100%	270	270	4	-	530	17	-
Société de Participation Emme Belgique	62	-104	100%	62		2 688	-	0	-2	-
Emme Deutschland -ex BMS Modern Games Gmbh	77	-7 431	100%	2 474		6 691		3 242	463	
Eduinvest	50	-525	100%	50		68		8	-106	
Société de Participation Emme Italie			100%	10						

Les prêts et avances consentis à la SPEB ont été dépréciés à hauteur de 2 650 K€

Les prêts et avances consentis à Emme Deutschland ont été dépréciés à hauteur de 5 840 K€

Les prêts et avances consentis à Educinvest ont été dépréciés à hauteur de 68 K€

35. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les entreprises liées concernent depuis cet exercice les sociétés du Groupe Avanquest Software.

ELEMENTS CONCERNANTS LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

RUBRIQUES	31.03.2010 (12 mois)	31.03.2009 (12 mois)
Participations (brut)	9 608 143	9 758 146
Prêts (brut)	2 813 466	2 813 466
Créances clients	601 308	1 375 995
Autres créances (brut)	11 231 198	13 134 262
Charges constatées d'avance	3 342	0
Capital souscrit non versé		
Dettes fournisseurs	-2 289 116	-1 591 536
Autres dettes	-2 113	-745 955
Produits constatés d'avance	-112 535	-147 755
Total des postes de bilan	21 853 693	24 596 624
Reprise de provision pour dépréciation	234 405	0
Autres produits financiers	211 189	588 706
Variation de provision sur actifs financiers	29 036	
Charges financières	-239 995	-19 137
Total des charges et produits financiers	234 635	569 569

Les charges financières comprennent le passage en perte des titres et comptes courants WINGS, pour 234 K€ et en parallèle, la provision pour dépréciation des ces éléments a été reprise pour 234 K€

36. Intégration fiscale

Depuis le 1er avril 2008, la société Emme fait partie du Groupe d'Intégration fiscale Avanquest Software. Avanquest Software, tête de groupe d'intégration fiscale, supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et aux plus-values réalisés par les filiales, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés.

37. Effectif moyen

EFFECTIFS	Exercice clos le 31.03.2010	Exercice clos le 31.03.2009
Cadres		3 15
Agents de maîtrise techniciens et employés	2	3
TOTAL		5 18

Le total des heures de DIF (droit individuel à la formation) acquis par les salariés présents au 31 mars 2010 (période fin décembre 2009) est de 288 h. Deux salariés ont bénéficié de ces heures de DIF au cours de l'exercice 2009/2010.

38. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Absence d'événement postérieur à la clôture.

3.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2009, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans le troisième paragraphe de la note 1 « Les principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres détenus, tel que cela est décrit dans les notes 4 « Immobilisations financières » et 19 « Provisions inscrites au bilan » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 juin 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RSM RSA

APLITEC SA

Frédéric BEAUJARD

Gérard LEPLÉ

4. RAPPORT DE GESTION

4.1. Rapport de gestion sur les activités de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte sur les comptes sociaux, ainsi que celui des commissaires aux comptes, ont été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

a) Situation de la Société et activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice social s'est élevé à 4.030.649 euros, dont 643.486 euros à l'exportation. Le chiffre d'affaires de l'exercice précédent s'est élevé à 9.625.671 euros.

Compte tenu du transfert de charges d'exploitation, de reprises sur amortissements et provisions pour 1.935.217 euros et d'autres produits pour 34.307 euros, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 6.000.173 euros, contre 9.736.611 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

Les reprises sur amortissements et provisions sont constituées pour 1.438.214 euros par des reprises de provisions pour risques et charges (principalement sur avances sur royalties), pour 392.786 euros par des reprises de provisions sur actifs circulants, et pour 104.216 euros par des transferts de charges.

Les charges d'exploitation de l'exercice social se sont élevées à 7.567.392 euros contre 11.586.386 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

L'évolution des différents postes se décompose de la manière suivante :

- les achats de marchandises se sont élevés à 211.005 euros, contre 1.676.853 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- la variation de stock s'est élevée à 562.122 euros, contre 669.214 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- les autres achats et charges externes se sont élevés à 3.146.443 euros, contre 6.543.153 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 16.115 euros, contre 50.633 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- les salaires et traitements se sont élevés à 180.632 euros, contre 634.333 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- les charges sociales se sont élevées à 84.258 euros, contre 312.230 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- les dotations aux amortissements sur immobilisations se sont élevées à 174.495 euros, contre 334.616 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009. Ce montant comprend pour 167.995 euros les amortissements des frais de production immobilisés ;
- les dotations aux provisions sur actif circulant se sont élevées à 239.778 euros, contre 114.468 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009;
- les dotations aux provisions pour risques et charges se sont élevées à 426.057 euros, contre 126.456 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009; Elles concernent pour 368.808 euros des provisions sur avances sur royalties ;
- les autres charges (principalement royalties et droits d'auteurs) se sont élevées à 2.526.487 euros, contre 1.124.430 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

b) Résultats de l'activité de l'exercice

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'est établi à - 1.567.219 euros. Le résultat d'exploitation a été impacté négativement par un marché retail peu dynamique, et ceci malgré une forte réorganisation opérationnelle de la société.

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à -43.290 euros. Il comprend la dotation aux provisions s'agissant des titres, du compte courant et d'une provision pour risque sur Educinvest, du compte courant GSP SARL, d'un complément sur les titres Emme Deutschland, et d'un complément sur le compte courant SPEB.

De plus, les autres charges financières comportent pour 234 K€ la perte sur le compte courant WINGS pour 84 K€ et la perte sur les titres WINGS pour 150 K€, suite à la liquidation de la filiale.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'est établi à - 229.181 €. Il est constitué essentiellement des coûts de départ liés au personnel (383 K€), le passage en perte de minimums garantis suite à l'arrêt des gammes du fait de la restructuration (185 K€), des frais d'avocat pour la restructuration et le litige sur les minoritaires de Emme Deutschland (55 K€).

Les dotations aux provisions sont liées essentiellement pour 67 K€ aux provisions pour coût de restructuration du site logistique.

Les reprises de provisions concernent essentiellement les coûts de restructuration du personnel (462 K€).

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la Société s'est établi à – 1.839.690 euros.

c) Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

L'analyse des risques de la société Emme conduit aux constats suivants :

Risques juridiques :

- Les produits réalisés par Emme bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
- La société n'a pas à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.

Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de Emme n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.

Risques de marchés (taux et change) : l'endettement réduit de Emme entraîne une faible exposition au risque de taux. L'exposition de la société au risque de change est essentiellement lié aux flux d'exploitation réalisés en livre Sterling. Les fluctuations de cours n'ont cependant pas eu d'impact significatif sur la situation financière de la société du fait d'un volume limité d'affaires réalisé sur cette devise.

Risques de liquidité : la trésorerie disponible alliée à un endettement réduit permettent à la société de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte s'agissant notamment des risques de dommage aux biens, sur les véhicules et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

d) Activités des filiales

Nous vous rappelons que la Société détient les participations suivantes :

- 100% du capital social de la société *A Software Publishing Ltd (ex-GSP UK)*,
- 100% du capital social de la société *ANTEN Web & Multimédia*,
- 100% du capital social de la société *SPEB (Société de Participation Emme Belgique)*,
- 100% du capital social de la société *SPEI (Société de Participation Emme Italie)*,
- 100% du capital social de la société *Wings (jusqu'au 1^{er} décembre 2009, date à laquelle la société Wings a été liquidée)*.
- 100% du capital de la société *Emme Deutschland (ex. BMS Modern Games GmbH)*
- 100% du capital de la société *Educinvest SAS*.

A Software Publishing Ltd, société d'édition multimédia basée en Grande-Bretagne, a été acquise le 7 avril 2000 à hauteur de 100% des actions pour 6.729.555 euros.

ANTEN, Web & Multimédia agency basée à Montpellier, a été acquise fin juin 2000 à hauteur de 100% des actions pour 15.245 euros. Une augmentation de capital pour 88.420 euros a été entièrement souscrite par Emme en juillet 2000. Des compléments de prix de 72.246 euros, 45.826 euros et 48.082 euros ont été payé respectivement en juillet 2001, en octobre 2002 et en août 2004. L'investissement total s'élève au 31 mars 2005 à 269.819 euros.

SPEB a été créée en 1998. Elle n'a qu'une activité de holding et porte les titres *Mediamix*. *Mediamix*, filiale de *SPEB* a été acquise durant l'exercice 1998 à hauteur de 54,9% des actions pour 446 206 euros. Au cours de l'exercice 2002-2003, la société *SPEB* a porté son pourcentage de participation dans le capital de *Mediamix* à 97,94 % par le biais d'une augmentation de capital de 800 573 euros et de rachat de titres auprès des minoritaires en avril 2002 et juillet 2002 pour des montants respectifs de 247 894 euros et 198.395 euros. En juillet 2003, la société *SPEB* a acquis pour 8.000 euros les 141 actions *Mediamix* non encore détenues par elle, portant ainsi sa participation dans *Mediamix* à 100%. Les coûts d'acquisition de ces titres se sont montés à 12.720 euros.

SPEI a été créée en 1999 et n'a pas d'activité.

Wings, société espagnole de distribution, est contrôlée depuis octobre 2001 par *EMME SA* qui détient 100 % de son capital. Cette prise de contrôle s'est effectuée par le biais d'une augmentation de capital souscrite par *EMME SA* pour

un montant de 150.000 euros et un rachat de 30% des intérêts minoritaires pour 3 €. L'activité de la société Wings étant fortement déficitaire depuis plusieurs années, il a été convenu de la liquider au cours de l'exercice 2009/2010. La liquidation a eu lieu par acte officiel en date du 16 décembre 2009.

Emme Deutschland, ex-Modern Games, société d'édition multimédia basée en Allemagne, est contrôlée depuis octobre 2002 par EMME SA qui détient au 31 mars 2010 100,00 % de son capital. Cette prise de contrôle s'est effectuée par le biais du rachat de titres auprès du liquidateur de la société Cryo, des actionnaires minoritaires et d'une augmentation de capital pour un montant total de 2.269.256 euros. Les coûts d'acquisitions de ces titres, de 167.201 euros, ont été intégrés à la valeur des titres sur l'exercice clos le 31 mars 2006, selon l'application des nouvelles règles comptables. Sur l'exercice 2008/2009, Emme a racheté les 25.87 % de minoritaires pour 37 K€. La valeur totale des titres a donc été portée à 2.473.676 euros.

La société EMME a racheté à la barre du tribunal de Commerce le fonds de commerce de la société JERIKO le 3 août 2004. Ce fonds a été racheté pour 50.000 euros et apporté à une nouvelle filiale, EDUCINVEST, dont le capital de 50.000 euros est intégralement détenu par EMME SA. Ce montant de 50.000 euros a été ventilé entre 1.000 euros d'immobilisations corporelles et 49.000 euros d'immobilisations incorporelles. Les stocks ont été acquis en sus pour une valeur de 25.000 euros.

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans le capital de la Société.

e) Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Sur l'exercice, la société a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs. L'année 2010/2011 devrait donc être marquée par une amélioration du résultat opérationnel.

f) Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

g) Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

Conséquences environnementales :

L'activité d'édition de logiciels de loisirs ne mettant en jeu aucun processus de production industriel, ne constitue pas une agression de l'environnement.

Conséquences sociales :

Informations sociales relatives à l'exercice

Informations concernant l'effectif

Effectif total (<i>moyenne annuelle</i>) :	5,17
Embauches (<i>moyenne annuelle</i>):	
- embauches de CDI :	0
- embauches de CDD :	0
Difficultés éventuelles de recrutement :	aucune
Motif des licenciements pour :	
- cause réelle et sérieuse :	0
- économique :	10
- faute grave :	0
- faute lourde :	0
- suivis de transaction :	0
Départs :	
- démission :	1
- rupture conventionnelle :	0
- mise à la retraite :	1
- mutation :	1
Heures supplémentaires	aucune
Main d'œuvre extérieure à la Société	aucune
Informations relatives au plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi :	
- effort de reclassement :	N/A
- réembauches et mesures d'accompagnement :	0
Informations relatives au temps de travail	
Organisation du temps de travail :	
- nombre de salariés à temps plein :	3 (2 cadres et 1 employé)
- nombre de salariés à temps partiel :	0

Informations sociales relatives à l'exercice

Durée du travail pour les salariés :	
- à temps plein :	35 heures
- à temps partiel :	N/A
Taux d'absentéisme	8,25 %
Motifs et durée de l'absentéisme (en jours) :	
- maladie :	6
- accident du travail et trajet :	0
- maternité :	0
- congés autorisés (événements familiaux, congés formation) :	108 (congé parental)
- autres causes (injustifiées et congé sans solde) :	0
Relations professionnelles et bilans des accords collectifs :	Sans objet
Conditions d'hygiène et de sécurité :	
- existence ou non de risques majeurs :	non
- fréquence des réunions du CHSCT :	sans objet
- taux d'accident du travail :	1,29
Formation :	
- budget formation, en ce compris les salaires :	0,9% de la masse salariale
- nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation durant l'exercice :	1 (42 heures)
- Montant des dépenses de formation :	2288 €
- Total des heures de DIF acquis au 31/03/2010 :	288
Emploi et insertion des travailleurs handicapés :	Néant
Rémunération brute de l'exercice	La rémunération brute de l'exercice s'est élevée à 180 632 euros contre 634 333 euros pour l'exercice précédent.
Charges sociales	Le montant des charges sociales s'est élevé à 84.258 contre 312.230 euros pour l'exercice précédent.
Œuvres sociales :	La société a versé au titre du Plan d'Epargne Entreprise un abondement pour 3 810 euros.

h) Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Absence d'événements importants

i) Participation des salariés - Option de souscription d'actionsEtat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était de 0 %.

Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution des actions gratuites.

j) Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital au 31 Mars 2010:

Avanquest Software : 97.54%

k) Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital

Néant

l) Opérations de rachat ou de revente par la société de ses propres actions

Vous trouverez ci-après les informations requises aux termes de l'article L 225-211 du Code de commerce concernant les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 :

La société n'a pas pratiqué d'opération de rachat ou de revente de ses propres actions durant l'exercice écoulé.

m) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant (art. 243 Bis CGI)

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

n) Exposé de l'endettement de la société

Le ratio d'endettement financier net de trésorerie (dettes financières retraitées de la trésorerie / capitaux propres) s'élève à 0.2 %.

Le total des dettes financières au 31 mars 2010 s'élève à 227.309 €.

Le montant des charges d'intérêts est de 16.879 €.

o) Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

Dettes fournisseurs au 31/03/2010		Échéance	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
- Factures non parvenues	1 062 025	Non disponible Non applicable Non applicable	1 062 025		
- Effets à payer	180 000		180 000		
- Fournisseurs Groupe	1 812 580				
- Fournisseurs avec des accords de compensation clients	117 192				
- Remises arrières /Compensation compte client	211 649				
- Autres fournisseurs	485 831			162 245	246 981
Total	3 869 276		1 404 270	246 981	78 637

p) Informations diverses

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, s'élevant à 3 584 euros et donnant lieu à un impôt théorique de 1.193 euros au titre de l'exercice.

q) Rapport du président

Vous trouverez en annexe A au présent rapport, le rapport établi par le président du conseil d'administration en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce. Ce rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Vous entendrez la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le rapport du président.

r) Tableau des résultats

Vous trouverez en annexe B au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

s) Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Aucune délégation en matière d'augmentation de capital n'est actuellement en cours.

2. AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2010 font apparaître un déficit d'un montant de – 1.839.690 euros que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- à hauteur de – 1.839.690 euros au compte de report à nouveau.

3. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous allez entendre la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

Rémunérations brutes dues au titre de 2009/10					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	322 963	535	8 268	4 000	335 766
Roger Politis	322 963	3 199	7 349	4 000	337 511
Robert Raiola (jusqu'au 23/12/2009)	115 242	1 463	1 701		118 406
Laurent Guerry (depuis le 23/12/2009)	18 984		1 189		20 173
Fabrice Le Camus (jusqu'au 28/09/2009)	99 165			873	100 038
Jean Guetta				2 000	2 000

Rémunérations brutes dues au titre de 2008/09					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	313 711	2 665	8 367	4 000	328 743
Roger Politis	313 711	2 665	6 861	4 000	327 237
Robert Raiola (depuis le 19/12/2008)	32 499	15 000	567		48 066
Fabrice Le Camus	101 700	1 509	2 556		105 765
Jean Guetta	548 395		281 998	7 000	837 393

Aucune de ces rémunérations n'a été versée par la société Emme.

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute société durant l'exercice écoulé :

Membres	Qualité	Autres mandats
Jean GUETTA	Président du Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none">o <i>Président :</i><ul style="list-style-type: none">o <i>EMME qui est associé unique des sociétés suivantes :</i>o <i>SPEB</i>o <i>EMME Deutschland</i>o <i>Wings (jusqu'au 1er décembre 2009)</i>o <i>Anten</i>o <i>Educinvest</i>o <i>Administrateur Délégué :</i><ul style="list-style-type: none">o <i>SPEB</i>o <i>Administrateur :</i><ul style="list-style-type: none">o <i>Avanquest Software Publishing</i>o <i>Membre du conseil de surveillance :</i><ul style="list-style-type: none">o <i>Banexi Ventures Partners S.A.</i>o <i>Eptica S.A.</i>

Bruno Vanryb	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> o <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Avanquest Software o <i>Président du conseil d'administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Avanquest France o Avanquest UK Ltd o Avanquest Software USA, Inc. o Avanquest North America, Inc. o Avanquest Italia Srl o Avanquest America Inc. o BVRP UK Ltd o Mediagold UK Ltd o IMR UK Ltd o Société de Participation EMME Belgique o <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> o The Creative Factory S.A o MCI Group Holding S. o NYSE Euronext Paris
Roger Politis	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> o <i>Directeur Général Délégué :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Avanquest Software o <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Avanquest France o Avanquest UK Ltd o Avanquest Software USA Inc. o Avanquest North America, Inc. o BVRP UK Ltd o <i>Executive Vice President :</i> o Avanquest Software USA Inc.
Robert Raiola	Directeur Général (du 01/04/2009 au 23/12/2009)	<ul style="list-style-type: none"> o <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Avanquest France (du 01/04/2009 au 28/12/2009) o <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Educinvest (du 01/04/2009 au 28/12/2009)
Laurent Guerry	Directeur Général (à compter du 23/12/2009)	<ul style="list-style-type: none"> o <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Avanquest France (à compter du 28/12/2009) o <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> o Educinvest (à compter du 28/12/2009)

Le Conseil d'administration

ANNEXE A

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Exercice clos le 31 mars 2010

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le président du conseil d'administration de la Société a établi le présent rapport relatif (i) aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, (ii) aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et (iii) aux éventuelles limitations apportées par le conseil aux pouvoirs du directeur général.

A. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

• Rôle et composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

En outre, le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par la loi.

Pendant la durée de son mandat chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

<i>Identité</i>	DATE DE NOMINATION	DATE D'ECHEANCE DU MANDAT AGO SUR COMPTES
Jean Guetta (président directeur général)	27/09/2006	31.03.2012
Monsieur Bruno Vanryb, Administrateur,	25/09/2007	31.03.2013
Monsieur Roger Politis, Administrateur	25/09/2007	31.03.2013
Monsieur Laurent Guerry, Directeur Général	28/12/2009	31.03.2015

• Présidence du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui doit être une personne physique. Il détermine la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur, et peut le révoquer à tout moment. Le conseil fixe sa rémunération. Le président organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Président du Conseil ne peut être âgé de plus de 70 ans. Si le Président atteint cette limite d'âge au cours de son mandat de président, il est réputé démissionnaire d'office. Son mandat se prolonge cependant jusqu'à la réunion la plus prochaine du conseil d'administration au cours de laquelle son successeur sera nommé. Sous réserve de cette disposition, le Président du Conseil est toujours rééligible.

Le conseil d'administration du 18 juin 2007 a confirmé le mandat de Président du Conseil d'Administration de Jean Guetta. Ainsi, la durée de son mandat d'administrateur devait être maintenue jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012. Cependant, Jean Guetta a pris

la décision de démissionner de son mandat de Président du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration du 10 juin 2010 a par conséquent décidé de nommer Bruno Vanryb en qualité de Président, en lieu et place de Jean Guetta, et ce, pour une durée de six exercices.

- **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

- **Réunions du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par le Président. La convocation peut être faite par tous moyens, par écrit ou oralement. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé. De plus, les administrateurs représentant au moins un tiers des membres du conseil peuvent valablement convoquer le Conseil. En ce cas, ils doivent indiquer l'ordre du jour de la séance.

Les réunions du Conseil ont lieu soit au siège social soit en tout autre endroit en France ou hors de France. Pour la validité des délibérations du Conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est précisé que toute décision d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à un administrateur titulaire d'un contrat de travail, au Président ou au Directeur Général Délégué de la société, dans le cadre d'une autorisation consentie par l'assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce sera prise à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, l'administrateur intéressé, ainsi que tout autre administrateur susceptible de se voir consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, ne pouvant prendre part au vote.

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et de son mandat et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Au cours de l'exercice 2009/2010 le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

- **Direction Générale**

Le Conseil d'Administration du 11 janvier 2010 a, suite à la démission de Monsieur Robert Raiola de ses fonctions de Directeur général, nommé Monsieur Laurent Guerry à ce poste.

Monsieur Laurent Guerry a ainsi été nommé comme Directeur Général de la société pour une durée de six ans. Le Conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

Le Directeur Général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la Société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

- **Comité de Direction**

Pour certains sujets spécifiques, tels que la politique éditoriale du Groupe, les dirigeants des filiales et du Groupe se réunissent trimestriellement en comité.

- **Rémunération des mandataires sociaux**

Les rémunérations des mandataires sociaux sont déterminées par le conseil d'administration qui les valide. La part fixe des rémunérations est déterminée en fonction des pratiques de marché et la part variable en fonction d'objectifs de chiffre d'affaires et de résultat.

B. CONTRÔLE INTERNE

- **Définition et objectif du contrôle interne**

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction Générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- La bonne gestion des opérations ;
- La fiabilité des informations financières ;
- La conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- La protection des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

- **Organisation générale du contrôle interne**

Les acteurs :

- Le Conseil d'Administration a un rôle de contrôle et d'orientation.
- La Direction Générale est l'acteur principal de la mise en œuvre des principes et procédures de contrôle interne. Elle s'assure, avec le management et en relation avec les commissaires aux comptes de la société, de la mise en œuvre des procédures dans chaque domaine-clef d'activité. Pour toute décision touchant à la stratégie de l'entreprise (acquisition, désinvestissement, projet d'investissement significatif), la proposition de la direction générale est remise pour décision au conseil d'administration.
- Le directeur financier groupe est responsable de la qualité de l'information comptable et financière remontée par les filiales vers le groupe.
- Les responsables financiers des sociétés conduisent les travaux des équipes comptables et s'assurent de la qualité des informations comptables produites.

- **Procédures de contrôle interne**

Au sein de la société mère :

- La direction générale définit et veille à l'application des règles communes sur les questions commerciales, juridiques, comptables et fiscales.
- La direction financière du groupe est plus particulièrement chargée de la mise en œuvre des procédures de contrôle de gestion et des flux d'information de gestion.
- L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne à l'aide d'un logiciel spécifique.

Au niveau des filiales

- Chaque filiale est organisée de manière à être autonome. Elle dispose donc de tous les services nécessaires à son activité, et en particulier d'un service comptable et financier.
- Un reporting de gestion formalisé est communiqué par les filiales à la maison mère. A cette occasion les dirigeants des filiales doivent rendre compte à la direction générale du groupe des éventuels écarts par rapport au budget.
- Chaque filiale est responsable pour la production de ses états financiers, le suivi de ses performances versus budget et pour la gestion de son BFR.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

ANNEXE B : TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES

<i>(en euros)</i>	Exercice clos le 31.03.2006 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2007 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2008 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)
Capital social	2 232 729	2 276 729	2 516 990	2 516 990	2 516 990
Nombre d'actions	2 232 729	2 276 729	2 516 990	2 516 990	2 516 990
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	17 015 584	15 818 384	11 273 223	9 625 671	4 030 649
Résultat avant impôts, participations et dotations/reprises aux amortissements et provisions	834 704	1 883 124	2 260 932	(1 128 542)	(3 208 865)
Impôt sur les bénéfices	(15 000)		(18 181)	0	
Participation des salariés				0	
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	301 168	1 296 261	(8 839 463)	(5 146 096)	(1 839 690)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participations mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.36	0.83	0.89	- 0.45	-1.27
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	0.13	0.57	-3.51	-2.04	-0.73
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	42	45	39	18	5.17
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 197 220	2 287 649	1 622 007	634 333	180 632
Montant versés au titre des avantages sociaux	755 632	840 180	776 291	312 230	84 258

4.2. Rapport de gestion du groupe sur les activités au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010

A. SITUATION DU GROUPE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice s'est élevé à 21.363K€, contre 25.179 K€ pour l'exercice précédent.

Les coûts d'exploitation ont évolué de la façon suivante :

Poste	Montant 31/03/10	%/ Ca consolidé	Montant 31/03/09	%/ Ca consolidé
Royalties	-5 029	-23%	-4.384	-17%
Achats de matières premières et variation de stock	-8 299	-39%	-10.064	-40%
Sous-total 1	-13.328	-62%	-14.448	-57%
Charges de personnel (2)	-2.732	-13%	-3.822	-15%
Dépenses de publicité	- 1.067	-5%	-2.203	-9%
Frais de transport et de déplacement	- 217	-1%	-459	-2%
Sous-total (3)	-1.284	-6%	-2.662	-11%
Somme (1+2+3)	-17.344	-81%	-20.932	-83%
Autres charges d'exploitation	-3.313	-15%	-3.282	-13%
Variation nette des amortissements et provisions	1 223	+6%	-190	-1%
Total charges d'exploitation	-19.434	-91%	-24.404	-97%

Les autres charges d'exploitation sont constituées pour 1 485 K€ par la facturation de prestations administratives et commerciales par des sociétés du Groupe Avanquest Software (1 512 K€ au 31 mars 2009).

Le résultat opérationnel courant s'établit à 2 021 K€ contre 952 K€ au 31 mars 2009.

B. RESULTATS DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 mars 2010 du groupe EMME sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 mars 2010.

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice écoulé s'est établi à 2 021 K€.

Les autres produits et charges opérationnels non courants ont été de -92 K€. Ils correspondent principalement :

- Aux coûts de restructuration pour -107 K€
- A des coûts divers pour -50 K€ (honoraires sur litige allemand 25 K€)
- Au résultat lié à la liquidation de WINGS pour +65 K€

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à 54 K€. Un impôt sur les bénéfices a été constaté pour -962 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de l'ensemble consolidé (équivalent au résultat net part du Groupe, en l'absence d'intérêts minoritaires) s'est établi à 1 021 K€, contre - 1.901K€ en 2008/2009.

C. COMPOSITION DU GROUPE

Nous vous rappelons que le Groupe est composé des sociétés suivantes :

- 100% du capital social de la société ASP UK Ltd (ex -GSP Ltd) (Edition & Distribution Multimédia),
- 100 % du capital social de la société Mediamix (Edition & Distribution Multimédia),
- 100% du capital social de la société ANTEN (Production Multimédia),
- 100% du capital social de la société SPEB (Autres activités),
- 100% du capital social de la société SPEI (Autres activités),
- 100% du capital social de la société GSP SARL (Autres activités),
- 100% du capital social de la société Wings - jusqu'au 1^{er} décembre 2009, date à laquelle la société Wings a été liquidée (Edition & Distribution Multimédia),
- 100% du capital social de la société Emme Deutschland – ex Modern Games (Edition & Distribution Multimédia),
- 100% du capital social de la société Educinvest SAS (Edition & Distribution Multimédia).

Le chiffre d'affaires consolidé a été réalisé à hauteur de 4.184K€ en France, 13.878K€ au Royaume Uni, 3.311K€ en Allemagne, -10 K€ dans le reste de l'Europe.

Le résultat opérationnel courant se répartit entre la France pour -1.525€, le Royaume Uni pour +3.104K€, l'Allemagne pour 482 K€, le reste de l'Europe pour -40K€.

D. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice, le groupe a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs. L'année 2010/2011 devrait donc être marquée par une amélioration du résultat opérationnel.

E. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

F. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il est rappelé que le groupe n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

G. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 12.9 M€ et représente 60.3% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2009/10, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 10 % du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 8.5%, le troisième client 7.7% et le quatrième 7.2%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit. Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

Le Conseil d'administration

5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.

	Ernst & Young		Aplitec		RSM RSA	
	Montant en K€ 2009/10	Montant en K€ 2008/09	Montant en K€ 2009/10	Montant en K€ 2008/09	Montant en K€ 2009/10	Montant en K€ 2008/09
Audit						
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur			51	66	22	26
- Filiales intégrées globalement	40	39	3	9		
• Missions accessoires						
- Emetteur						
- Filiales intégrées globalement						
Sous-total						
Autres prestations				-		-
Sous-total				-		-
Total	40	39	54	75	22	26